

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			833			833	
Total des Produits d'exploitation (I)			833			833	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			11 217	8 084		3 133	38. 76
Impôts, taxes et versements assimilés			9 100	416		8 684	NS
Salaires et traitements							
Charges sociales			34-	1 380		1 414-	102. 46-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			464	464			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			100 804	28		100 775	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			121 550	10 372		111 178	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			120 717-	10 372-		110 345-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	70 000		35 000		35 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	58 939		23 480		35 459	151.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			875 000		875 000-	100.00-
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	128 939		933 480		804 541-	86.19-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 024		818 319		815 295-	99.63-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 024		818 319		815 295-	99.63-
2. Résultat financier (V-VI)	125 915		115 161		10 754	9.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 198		104 789		99 591-	95.04-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			585 000		585 000-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			585 000		585 000-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			585 000-		585 000	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 925		959		4 966	517.83
Total des produits (I+III+V+VII)	129 772		933 480		803 708-	86.10-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	130 499		1 414 650		1 284 151-	90.78-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	727-		481 170-		480 443	99.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	10 203	9 777	426	889	464-	52. 14-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 763 239		1 763 239	1 763 239		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 773 442	9 777	1 763 664	1 764 128	464-	0. 03-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	1 119 989		1 119 989	1 194 339	74 350-	6. 23-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	89 022		89 022	113 315	24 294-	21. 44-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 209 011		1 209 011	1 307 654	98 643-	7. 54-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 982 452	9 777	2 972 675	3 071 781	99 107-	3. 23-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500	7 500		
	Réserves				
	Réserve légale	750	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 595 008	2 076 178	481 170-	23. 18-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	727-	481 170-	480 443	99. 85
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 602 530	1 603 258	727-	0. 05-
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	157 106	260 016	102 910-	39. 58-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 201 384	1 201 384		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 730	6 166	436-	7. 07-
	Dettes fiscales et sociales	5 925	959	4 966	517. 83
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 370 145	1 468 524	98 379-	6. 70-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 972 675	3 071 781	99 107-	3. 23-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 317 456 1 311 565

A.J. INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 9.300 €
Siège social : 68 Rue de Laseppe – 33 000 BORDEAUX
480 449 909 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MAI 2024

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée tenue par l'actionnaire unique décide d'affecter
la perte nette comptable de l'exercice 2023, soit la somme de (727) €
au compte « autres réserves »
lequel d'un montant de 1.595.008 €
est ramené à 1.594.281 €

L'actionnaire unique constate ensuite :

- que la réserve légale d'un montant de 750 € devra à terme représenter 10 % du capital soit 930 €.
- et qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire unique.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président
Monsieur Antoine MENNETRIER



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Déroptions	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Charges à payer	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10


**COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 972 674.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 727.31- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En date du 31/12/2018, la société a bénéficié de la part de Monsieur Antoine MENNETRIER, associé unique, d'un abandon de compte courant de 400 000 euros.

En date du 31/12/2019, la société a bénéficié de la part de Monsieur Antoine MENNETRIER, associé unique, d'un abandon de compte courant de 350 000 euros.

Ces abandons ont été assortis de clauses de retour à meilleure fortune.

En date du 31/12/2021, activation partielle de ces clauses de retour à meilleure fortune pour un montant de 35 000 euros.

En date du 31/12/2022, activation partielle de ces clauses de retour à meilleure fortune pour un montant de 585 000 euros.

Au 31/12/2023, le solde des clauses de retour à meilleure fortune non activé est de 130 000 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 203		
TOTAL	10 203		
Autres participations	1 763 239		
TOTAL	1 763 239		
TOTAL GENERAL	1 773 442		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 203	10 203
TOTAL			10 203	10 203
Autres participations			1 763 239	1 763 239
TOTAL			1 763 239	1 763 239
TOTAL GENERAL			1 773 442	1 773 442

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 314	464		9 777
TOTAL		9 314	464		9 777
TOTAL GENERAL		9 314	464		9 777
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier		464			
TOTAL		464			
TOTAL GENERAL		464			

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	1 119 989	1 119 989	
TOTAL	1 119 989	1 119 989	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	148	148		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	156 958	104 270	52 688	
Emprunts et dettes financières divers	200 000	200 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 730	5 730		
Impôts sur les bénéfices	5 925	5 925		
Groupe et associés	1 001 384	1 001 384		
TOTAL	1 370 145	1 317 456	52 688	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	102 813			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	75.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau & informat.	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 4 8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 7 0 0
Total	5 8 4 8

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 024	128 939
Dont entreprises liées		128 939

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 150 000
SOCIETE GENERALE (FINANCAB)	400 000	
PALATINE	750 000	
Total (1)		1 150 000
(1) Dont concernant les dirigeants		750 000
(1) Dont concernant les filiales		400 000

Engagements reçus

Néant

A.J. INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 9.300 €
Siège social : 68 Rue de Laseppe – 33 000 BORDEAUX
480 449 909 RCS BORDEAUX

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MAI 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée tenue par l'actionnaire unique décide d'affecter
la perte nette comptable de l'exercice 2023, soit la somme de (727) €
au compte « autres réserves »
lequel d'un montant de 1.595.008 €
est ramené à 1.594.281 €

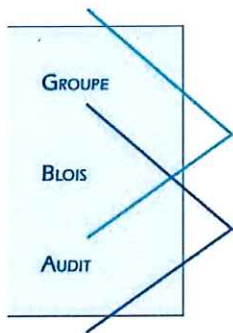
L'actionnaire unique constate ensuite :

- que la réserve légale d'un montant de 750 € devra à terme représenter 10 % du capital soit 930 €.
- et qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois précédents exercices.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président
Monsieur Antoine MENNETRIER





CABINET BLOIS

EXPERTISE COMPTABLE - CONSEILS - AUDIT – COMMISSARIAT AUX COMPTES

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes associés

Eric Blois
SKEMA Business School
Master 2 Conseil en gestion de patrimoine
Master 2 Droit fiscal approfondi
Master 2 Fonction humaine et droit social

Bertrand Blois
EM Normandie

AJ INVEST

Société par action simplifiée au capital de 7 500 €

Siège social : 68 rue Laseppe

33000 BORDEAUX

RCS Bordeaux 480 449 909

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES sur l'exercice clos le 31 décembre 2023

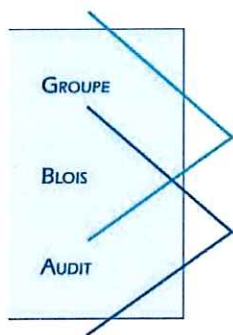
Société inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rouen Normandie

S.A.R.L. au capital de 450 000 euros – R.C.S. Evreux 440 275 147 – A.P.E. 6920 Z

Siège Social :
Evreux (27000)
16 rue du Docteur Guindey

Tél : 02 32 39 05 59
E-mail : cabinetblois@bloisaudit.fr

Site : bloisaudit.fr



CABINET BLOIS

EXPERTISE COMPTABLE - CONSEILS - AUDIT – COMMISSARIAT AUX COMPTES

AJ INVEST

Société par action simplifiée au capital de 7 500 €

Siège social : 68 rue Laseppe

33000 BORDEAUX

RCS Bordeaux 480 449 909

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes associés

Eric Blois
SKEMA Business School
Master 2 Conseil en gestion de patrimoine
Master 2 Droit fiscal approfondi
Master 2 Fonction humaine et droit social

Bertrand Blois
EM Normandie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AJ INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rouen Normandie

S.A.R.L. au capital de 450 000 euros – R.C.S. Evreux 440 275 147 – A.P.E. 6920 Z

Siège Social :
Evreux (27000)
16 rue du Docteur Guindey

Tél : 02 32 39 05 59
E-mail : cabinetblois@bloisaudit.fr

Site : bloisaudit.fr

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de Commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

II – Justification de nos appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

III- Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

IV – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

V – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Evreux, le 20 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

SARL CABINET BLOIS

inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux
Comptes, rattaché à la CRCC Normandie



Bertrand BLOIS

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	10 203	9 777	426	889	464-	52. 14-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 763 239		1 763 239	1 763 239		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 773 442	9 777	1 763 664	1 764 128	464-	0. 03-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	1 119 989		1 119 989	1 194 339	74 350-	6. 23-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	89 022		89 022	113 315	24 294-	21. 44-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 209 011		1 209 011	1 307 654	98 643-	7. 54-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 982 452	9 777	2 972 675	3 071 781	99 107-	3. 23-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500	7 500		
	Réserves				
	Réserve légale	750	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 595 008	2 076 178	481 170-	23. 18-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	727-	481 170-	480 443	99. 85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 602 530	1 603 258	727-	0. 05-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	157 106	260 016	102 910-	39. 58-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 201 384	1 201 384		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 730	6 166	436-	7. 07-
	Dettes fiscales et sociales	5 925	959	4 966	517. 83
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 370 145	1 468 524	98 379-	6. 70-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 972 675	3 071 781	99 107-	3. 23-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 317 456

1 311 565

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			833		833	
Total des Produits d'exploitation (I)			833		833	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			11 217	8 084	3 133	38.76
Impôts, taxes et versements assimilés			9 100	416	8 684	NS
Salaires et traitements						
Charges sociales			34-	1 380	1 414-	102.46-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			464	464		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			100 804	28	100 775	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			121 550	10 372	111 178	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			120 717-	10 372-	110 345-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	70 000	35 000	35 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	58 939	23 480	35 459	151.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		875 000	875 000-	100.00-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	128 939	933 480	804 541-	86.19-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 024	818 319	815 295-	99.63-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 024	818 319	815 295-	99.63-
2. Résultat financier (V-VI)	125 915	115 161	10 754	9.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 198	104 789	99 591-	95.04-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		585 000	585 000-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		585 000	585 000-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		585 000-	585 000	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 925	959	4 966	517.83
Total des produits (I+III+V+VII)	129 772	933 480	803 708-	86.10-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	130 499	1 414 650	1 284 151-	90.78-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	727-	481 170-	480 443	99.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 972 674.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 727.31- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En date du 31/12/2018, la société a bénéficié de la part de Monsieur Antoine MENNETRIER, associé unique, d'un abandon de compte courant de 400 000 euros.

En date du 31/12/2019, la société a bénéficié de la part de Monsieur Antoine MENNETRIER, associé unique, d'un abandon de compte courant de 350 000 euros.

Ces abandons ont été assortis de clauses de retour à meilleure fortune.

En date du 31/12/2021, activation partielle de ces clauses de retour à meilleure fortune pour un montant de 35 000 euros.

En date du 31/12/2022, activation partielle de ces clauses de retour à meilleure fortune pour un montant de 585 000 euros.

Au 31/12/2023, le solde des clauses de retour à meilleure fortune non activé est de 130 000 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 203		
TOTAL	10 203		
Autres participations	1 763 239		
TOTAL	1 763 239		
TOTAL GENERAL	1 773 442		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 203	10 203
TOTAL			10 203	10 203
Autres participations			1 763 239	1 763 239
TOTAL			1 763 239	1 763 239
TOTAL GENERAL			1 773 442	1 773 442

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 314	464		9 777
TOTAL		9 314	464		9 777
TOTAL GENERAL		9 314	464		9 777
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	464				
TOTAL	464				
TOTAL GENERAL	464				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	1 119 989	1 119 989	
TOTAL	1 119 989	1 119 989	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	148	148		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	156 958	104 270	52 688	
Emprunts et dettes financières divers	200 000	200 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 730	5 730		
Impôts sur les bénéfices	5 925	5 925		
Groupe et associés	1 001 384	1 001 384		
TOTAL	1 370 145	1 317 456	52 688	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	102 813			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	75.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau & informat.	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 4 8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 7 0 0
Total	5 8 4 8

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 024	128 939
Dont entreprises liées		128 939

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 150 000
SOCIETE GENERALE (FINANCAB)	400 000	
PALATINE	750 000	
Total (1)		1 150 000
(1) Dont concernant les dirigeants		750 000
(1) Dont concernant les filiales		400 000

Engagements reçus

Néant